

Note au Chef du Département

*Original persönlich übergeben*

Nouvelles mesures de la BNS  
en faveur de la stabilisation  
du cours du franc suisse

Voici quelques premières remarques qui nous sont inspirées par les récentes mesures de la BNS :

Les nouvelles mesures que la BNS vient d'annoncer, d'entente avec le Conseil fédéral, confirment l'abandon provisoire par les autorités monétaires suisses de la politique de régulation de la croissance de la masse monétaire en faveur d'une politique de défense d'un cours du franc suisse économiquement réaliste et acceptable. Le fait est que la poursuite simultanée de ces deux politiques n'apparaît plus actuellement comme étant compatible. Il s'agit d'une situation de force majeure, dont l'on ne peut qu'espérer qu'elle ne durera pas trop longtemps. Car plus elle durera et plus la masse monétaire s'accroîtra, suite aux interventions massives de la BNS, plus le danger d'inflation sera grand lorsque le cours du franc suisse se stabilisera, voire s'affaiblira.

La BNS a acheté, hier, des dollars pour une valeur totale de 475 millions de francs. Cette somme d'intervention importante a été nécessaire pour résister aux assauts du marché, qui désirait tester le cours du franc, suite aux mesures de la BNS. Ces interventions n'ont donc permis à la BNS que de maintenir pendant une journée les cours du dollar (autour de 1 franc 60) et du DM (82 centimes) à leurs cours d'ouverture.

C'est dire l'ampleur de la charge qu'assume dorénavant la BNS.

Selon la BNS, ces dernières mesures devraient également contribuer à améliorer la position de négociation de la Suisse en vue d'éventuels futurs pourparlers portant sur l'association de notre pays à un système monétaire européen (SME). Il semble d'ailleurs que l'intérêt que la BNS porte aux travaux de Bruxelles sur un SME va en augmentant. La BNS se rapproche donc de l'attitude que nous avons toujours défendue. Aussi cela devrait-il faciliter les travaux auxquels nous participons, au sein du groupe monétaire que préside l'Ambassadeur Languetin.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des mesures prises par la BNS. Elle vous sont connues. Elles ne contiennent pas de nouveaux instruments. Leur objectif est d'adapter l'instrumentarium actuel à la nécessité d'accorder la priorité absolue au cours du franc suisse : renforcement des interventions sur les marchés des changes, encouragement des exportations de capitaux, poursuite d'une politique de baisse des taux d'intérêt et de maintien d'une liquidité élevée. La BNS examine par ailleurs les voies et moyens d'étendre les mesures de garantie de changes actuellement accordées à certains secteurs (horlogerie, textile, habillement) à l'ensemble de l'industrie d'exportation et au tourisme.

Il est impossible, à l'heure actuelle, de porter un jugement sur l'efficacité de ce nouveau paquet de mesures. La prudence est de rigueur. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Service économique et financier :  
p.o.

David de Pury

Copies à :

- M<sup>e</sup> l'Ambassadeur A. Hegner
- M. l'Ambassadeur M. Heimo
- M. l'Ambassadeur J. Martin
- M. l'Ambassadeur J. Iselin
- Mme l'Ambassadeur F. Pometta
- M. l'Ambassadeur E. Brunner
- M. l'Ambassadeur J. Cuendet
- M. le Ministre J. Zwahlen,  
à son retour

CH 3. Okt. 78 1 B